DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Des femmes et des hommes qui changent la vie pour toute la vie

ÉDUCATION NATIONALE

ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (AESH) (H/F)

Vous souhaitez aider des élèves en situation de handicap ? Vous voulez participer à leur réussite en rejoignant une communauté éducative ? La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine (DSDEN 92) recrute des AESH pour ses pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) qui regroupent des écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées. Au sein de l'académie de Versailles, le département des Hauts-de-Seine comporte 687 écoles, 133 collèges, 82 lycées et 4 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

VOS MISSIONS

En collaboration avec l'équipe éducative, vous accompagnez des élèves dans :

- <u>l'accès aux activités d'apprentissage</u> : faciliter leur expression ; les assister si nécessaire aux activités de prise de notes ainsi qu'à la manipulation du matériel ; les soutenir dans la compréhension et l'application des consignes ; contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage.
- <u>les activités de la vie sociale et relationnelle</u> : encourager leur participation aux activités et le développement de leur autonomie en dehors des temps d'enseignement (récréation, interclasses...) ; favoriser leurs interactions avec leur environnement ; sensibiliser leur environnement au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit.
- <u>les actes de la vie quotidienne</u> : assurer leurs conditions de sécurité ; aider, si nécessaire, aux actes essentiels de la vie et aux gestes d'hygiène ; accomplir des gestes techniques ne requérant pas une qualification médicale ou paramédicale ; faciliter leur installation matérielle et leurs déplacements.

VOTRE PROFIL

- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou plus ou d'une qualification reconnue au moins équivalente (niveau 4) ; <u>OU</u> vous êtes titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne ; <u>OU</u> vous avez exercé au moins 9 mois dans les domaines de l'accompagnement des élèves ou étudiants en situation de handicap.
- Vous maîtrisez la **communication** orale et écrite.
- Vous possédez les qualités suivantes : patience, capacité d'adaptation, sens du dialogue et de l'écoute, rigueur, discrétion, ponctualité.
- Vous êtes respectueuse / respectueux des principes suivants : confidentialité des échanges, neutralité et laïcité du service public.

CONDITIONS D'EXERCICE

• Avoir un casier judiciaire sans mention.

CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

- 1 CDD de trois ans (contrat de droit public) avec une possibilité de CDI à l'issue du contrat.
- Une quotité de travail de 62% (27h40 hebdomadaires) ou de 75% (33h30 hebdomadaires).
- Rémunération brute mensuelle d'environ 1116 euros pour 27h40 hebdomadaires et 1350 euros pour 33h30 hebdomadaires ; des indemnités (selon conditions).
- Des facilités d'installation (certaines soumises à conditions) : aides au logement, aide à la caution, secours exceptionnel d'urgence...
- 60 heures de formation initiale; des modules de formation continue; un accompagnement.
- Une **expérience formatrice** pour évoluer vers différents métiers (éducateur spécialisé, travailleuse/travailleur social, auxiliaire de puériculture, animatrice/animateur...).
- POUR POSER VOTRE CANDIDATURE : envoyez votre CV et votre lettre de motivation en indiquant vos dates de disponibilité à : aesh92@ac-versailles.fr